

Conférence de presse du P-dg de La Poste S.A

# Un établissement de micro-finance pour remplacer la Poste Bank

AEE  
Libreville/Gabon

**Le Président-Directeur général de La Poste SA, Michaël Adandé, était hier face à la presse, pour évoquer le bon aboutissement du plan de redressement de cet organisme. Il a aussi annoncé la mise en place d'un établissement de micro-finance de 2e catégorie, appelé à se substituer à Post Bank.**

**MICHAËL** Adandé, Président-Directeur général de La Poste SA, a annoncé hier le redressement quasi-abouti de La Poste. Mais surtout la mise en place d'une micro-finance de 2e catégorie, devant se substituer à la Poste Bank. C'était hier, au cours d'une rencontre avec la presse, au siège de cette entreprise, sis au centre-ville de Libre-

ville. Le plan de redressement dont Adandé a annoncé les retombées intervient trois ans après sa nomination.

En effet, depuis 2015, La Poste traverse une crise due à une carence de liquidités. Pour cela, ce plan a été mis en place, pour remettre sur les rails cette société, en ayant à l'esprit de ne procéder à aucun licenciement.

Pour Michaël Adandé, cette mission a été atteinte, « les conditions optimales de gestion étant réunies. Aujourd'hui, La Poste est redressée. Il ne reste que quelques petits réglages » a-t-il souligné lors de sa communication.

La Poste, a rappelé son P-dg, accumulait beaucoup d'arriérés. « On s'est donc retrouvé dans une situation de quasi-faillite, à cause de l'importante dette d'environ 75 milliards de francs, qui s'étendait sur les cinq fi-



Le P-dg de La Poste SA, Michaël Adandé.

liales que comprenait le groupe», a expliqué M. Adandé. Y étaient comprises: les dettes fiscale, sociale et de la clientèle. S'ajoutait à cela un réseau d'informations vétustes et non sécurisés, sans oublier des comptes qui n'étaient plus certifiés depuis quelques années. « C'est la somme de tous ces paramètres qui a amené La

Poste SA à la situation actuelle», a précisé le P-dg. Avant d'ajouter que le plan de redressement présenté au gouvernement et au conseil d'administration par la nouvelle équipe mise en place depuis octobre 2015, a été approuvé et mis en œuvre. « Ce qui a fait défaut, c'est le financement », a-t-il précisé.

Face à cette difficulté, La

Poste a pensé à réduire les charges et faire en sorte d'optimiser les recettes. « C'était une holding à cinq filiales. Nous avons prononcé la dissolution anticipée de quatre filiales pour ramener La Poste à une entité à deux piliers: le pilier postal, dont les conditions de fonctionnement sont réunies et un pilier bancaire. Au sujet du pilier bancaire, nous avons suivi les exigences de la Commission bancaire de l'Afrique centrale (Cobac) en la matière. C'est pourquoi, la liquidation de la Post Bank a pris du temps. Nous avons proposé la création d'un établissement de micro-finance de 2e catégorie, qui viendrait se substituer à Post Bank », a confié M. Adandé. Ajoutant qu'au cours de cette semaine, devrait se tenir le premier conseil d'administration de cette micro-finance, pour nommer les instances dirigeantes.

Breve

**ETHIOPIE. Ethiopian Airlines construit un 2e hôtel 5 étoiles.**

La compagnie Ethiopian Airlines ne manque pas d'idées lorsqu'il s'agit de diversifier ses sources de revenus. Cette société vient d'annoncer la construction d'un second hôtel 5 étoiles dans la capitale, Addis Abeba. L'hôtel, qui sera construit sur une superficie de 22 410 mètres carrés, offrira une capacité d'accueil de 637 chambres. Située à cinq minutes de l'aéroport international Bole, l'infrastructure, évaluée à 45,5 milliards de francs, sera bâtie sur le même site que premier hôtel dont les travaux ont débuté en janvier 2016. Selon les responsables de la compagnie, les « hôtels jumeaux » offriront une capacité jumelée de 1110 chambres haut standing. Le premier hôtel entrera en service courant 2018-2019 et le second d'ici 2021.

**NIGER. Contre la Loi des finances 2018.**

Ils étaient plus d'un millier de Nigériens à manifester, avant-hier, dans la capitale et d'autres villes du Niger contre la Loi de finances 2018. « Nous rejetons cette Loi de finances 2018, parce qu'elle comporte toute une batterie de mesures à caractère fiscal et administratif susceptibles d'affecter sérieusement la situation, déjà difficile, des ménages nigériens », mentionnait le mémorandum rendu public à la fin du mouvement.

**CAMEROUN. 3300 hectares pour des jeunes agriculteurs**

Le Programme d'appui à l'installation des jeunes agriculteurs (Paija), administré par le ministère de l'Agriculture et du Développement rural a déjà permis d'aménager 3 300 hectares de terres au total, pour le compte des jeunes bénéficiaires de ce programme du gouvernement camerounais, apprend-on officiellement. Nous avons à peu près 3 300 hectares de cultures sur ces sites aménagés par l'Etat. 600 jeunes y sont accompagnés dans la production », a dit le coordinateur du Paija.

Brèves Rassemblées par I. M'B.

## Pollution sur un site de Maurel et Prom

### Les explications de la direction générale de l'Environnement

I. M'B ( Sce : DGEPN)  
Libreville / Gabon

**La direction générale de l'Environnement et de la Protection de la nature rentre d'une mission sur le site de production pétrolière de Maurel et Prom. Selon son service communication, les travaux de réhabilitation, suite à un déversement " accidentel " d'huile noire au niveau de son centre de production, sont en cours et vont bon train. L'administration veille sur les opérations de dépollution du site.**

**LE** directeur général de l'Environnement et de la Protection de la nature (DGEPN), Yannick Ongonwou Sonnet, et certains de ses collaborateurs ont effectué, samedi dernier, une mission d'inspection sur le site Onal où opère la société Maurel et Prom. Un site situé dans le département de l'Ogooué et des Lacs, dans la province du Moyen-Ogooué. Selon un communiqué de ladite direction parvenu à l'Union, dans la nuit du 16



Les officiels de la DGEPN lors de l'inspection

au 17 décembre 2017, ce site a connu "un déversement accidentel d'hydrocarbures au niveau de son centre de production". Ce déversement a affecté le cours d'eau situé en contrebas.

La mission du samedi dernier faisait suite à une précédente, qui s'est déroulée du 17 au 20 décembre 2017, et qui était organisée conjointement par les directions générales des Hydrocarbures et de l'Environnement, dans le but d'apprécier l'ampleur de la situation et des me-

sures d'urgence prises par l'opérateur, après saisine très rapide de Maurel et Prom.

Il était donc question pour le directeur général de l'Environnement et de la Protection de la nature, au regard des enjeux environnementaux et sociaux y relatifs, de s'enquérir personnellement sur le terrain des travaux de dépollution entrepris par l'opérateur, et de leur niveau d'avancement.

Il en ressort que les travaux de nettoyage se poursuivent, mais se heurtent



Déversement d'hydrocarbures

aux difficultés d'accès au cours d'eaux et aux problèmes d'intempéries (pluies fréquentes et abondantes). M. Ongonwou Sonnet, qui loue les efforts entrepris par l'opérateur, a souhaité toutefois que les travaux de réhabilitation connaissent un coup d'accélérateur. L'opération est suivie de près et avec beaucoup d'intérêt par l'administration de l'environnement.

Cette visite a, par ailleurs, été l'occasion pour le directeur général de rappeler l'importance pour le secteur pétrolier de prendre davantage en compte les

préoccupations environnementales dans les stratégies de développement et d'exploitation de son administration, au regard de la spécificité de ces activités et de la sensibilité des milieux dans lesquels opèrent ces entreprises, souvent marqués par la présence de populations aux alentours.

L'administration en charge de l'environnement a réaffirmé à Maurel et Prom sa volonté de l'accompagner dans la mise en œuvre de ses politiques environnementales, notamment pour prévenir d'autres risques de pollution.

**CHANGEMENTS**

**COURS INDICATIFS DES DEVISES EN DATE DU 16/01/2018**

SiteWeb : <http://www.ugb-banque.com>

DEV	FIXING			VENTE BILLETS (sans frais)	
	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA
XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxxx	1 EUR	655,957
USD	1,2277	1USD =	534,297	1 USD	552,998
CAD	1,5263	1CAD =	429,769	1 CAD	452,962
JPY	135,8100	1JPY =	4,830	100 JPY	502,257
GBP	0,8904	1GBP =	736,674	1 GBP	769,075
CHF	1,1799	1CHF =	555,943	100 CHF	58 292,12
ZAR	15,1034	1ZAR =	43,431	100 ZAR	4 516,31
MAD	11,3037	1MAD =	58,030	1 MAD	60,34
CNY	7,9040	1CNY =	82,991	1CNY	85,48
KES	121,1400	1KES =	5,415	1KES	5,58

**INDICES BOURSIERS**

	en date du	
CAC 40	16/01/2018	5 519,57
DOW JONES	16/01/2018	25 803,19

**BRENT (IPE) US Dollars/Baril**  
16 Janvier 2018: **69,93**